

Accueil individuel municipal



brest.fr



*Une dynamique éducative
autour de*

3 acteurs en interaction

L'enfant, les parents
et les professionnel.le.s

3 valeurs

Le respect,
la cohésion et le plaisir



Les assistant.e.s maternel.le.s et les structures de l'accueil individuel municipal



❶ Accueil individuel de Bellevue

12 assistant.e.s maternel.le.s

1 rue du Bourbonnais

02 98 00 86 71

❷ Accueil individuel de Kérigonan

12 assistant.e.s maternel.le.s

14 rue Alexandre Ribot

02 98 00 84 74

❸ Accueil individuel de Pen Ar Créac'h

11 assistant.e.s maternels.le.s

2 rue Jean Marc

02 98 33 56 91

L'accueil individuel municipal accueillent les enfants brestois **de la fin du congé maternité et au maximum jusqu'aux 3 ans de l'enfant.** Le service est ouvert **de 7h30 jusqu'à 19h30 du lundi au vendredi.** Un accueil en horaires atypiques peut être assuré en accord avec l'assistant.e maternel.le.

Les enfants peuvent être accueillis **de 4 à 5 jours** par semaine.

L'accueil est construit autour du projet d'établissement qui est constitué :

- **Du projet social** qui porte le projet et les orientations politiques ;
 - **Du projet éducatif** qui détermine les valeurs du service.
- Il est décliné en projet pédagogique dans chaque établissement.

Les enfants sont accueillis au domicile d'un.e assistant.e maternel.le agréé.e par le conseil départemental et recruté.e par la ville de Brest dont il.elle est salarié.e. Le temps d'accueil est aménagé pour répondre aux besoins des enfants en termes de repas, sommeil, repos, soins corporels et activités de jeux et d'éveil. Les assistant.e.s maternel.le.s et les enfants participent régulièrement à des temps collectifs au sein des multi-accueils municipaux.

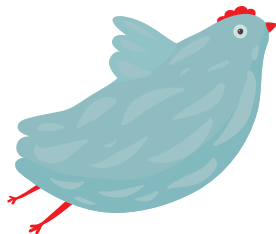
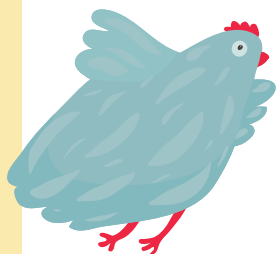
Le formulaire d'inscription sur liste d'attente est à remplir via le site internet de la ville de Brest, guichet unique des inscriptions en multi-accueil municipaux et crèches associatives. Les familles peuvent également s'adresser en mairie de quartier pour saisir leur inscription. Pour l'accueil individuel, le choix se fait par le quartier d'habitation de l'assistant.e maternel.le. Les places sont attribuées lors d'une commission mensuelle.

Accueil individuel municipal

Trois acteurs en travail triangulaire pour l'accueil des enfants et de leur famille

l'assistant.e maternel.le municipal.e

- Est recruté.e et rémunéré.e par la Ville de Brest.
- Veille au bon développement de l'enfant en collaboration avec l'éducateur.rice de jeunes enfants et l'infirmier.ère puériculteur.rice.
- Accueil de l'enfant à son domicile : le matériel de puériculture et pédagogique est fourni par la Ville de Brest.
- Accompagné.e de l'éducateur.rice, il.elle favorise la socialisation de l'enfant par des temps d'éveil, des sorties, etc....
- Accompagne l'enfant dans son développement en proposant des jeux, activités adaptés à son âge.
- Les enfants accueillis bénéficient de promenades en poussettes, activités motrices en extérieur à proximité de leur domicile.
- Partage des activités avec les autres professionnel.le.s de la petite enfance du multi-accueil : musique, breton, pataugeoire, jeu libre...
- Bénéficie de formations d'aide à la professionnalisation.



~~~~ l'infirmier.ère puériculteur.rice

- Est garant.e d'un accueil de qualité, favorable au bon développement psychomoteur et affectif des enfants.
- Organise le premier accueil des parents au sein du multi-accueil et les accompagne lors de la première rencontre avec l'assistant.e maternel.le.
- Assure le soutien à la parentalité : écoute, conseil.
- Assure des visites au domicile des assistant.e.s maternel.le.s et les accompagne dans leur professionnalisation. Se déplace à leur domicile en cas d'urgence.
- Assure le suivi médical des enfants (visite, vaccination, PAI, traitement) en lien avec les familles et l'assistant.e maternel.le.
- Organise le remplacement des enfants en cas d'absence de l'assistant.e maternel.le (formation, congés, maladie).
- Travaille en étroite collaboration avec l'éducateur.rice de jeunes enfants et son.sa collègue responsable de l'accueil collectif au sein du multi-accueil.

~~~~ l'éducateur.rice de jeunes enfants

- Relais d'information entre l'équipe, les parents, les assistant.e.s maternel.le.s et la direction.
- Accompagne les assistant.e.s maternel.le.s dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- Accompagne les enfants dans leur développement moteur, psychique et intellectuel.
- Apporte des jeux adaptés à l'âge des enfants au domicile des assistant.e.s maternel.le.s (ludothèque).
- Organise des matinées d'éveil dans un local aménagé pour l'accueil des enfants ou au multi-accueil.
- Veille au respect et à l'épanouissement des enfants lors des visites qu'il.elle effectue au domicile des assistant.e.s maternel.le.s ainsi que lors des matinées organisées.
- Organise des sorties, rencontres, projets avec les partenaires du quartier et de la petite enfance.
- Seconde le.la directeur.rice adjoint.e sur certaines tâches administratives.